



## **Coopération entre la formation et la pratique dans le domaine résidentiel**

**Rapport sur un sondage effectué auprès des Hautes Écoles Spécialisées, Écoles Supérieures et organisations d'accueil dans le domaine résidentiel**

2013 Integras Commission Formation

## Sommaire

|  |    |
|--|----|
| 1 Contexte   | 3  |
| 1.1 Approche   | 3  |
| 1.2 Questions  | 3  |
| 2 Les résultats essentiels en bref   | 4  |
| 2.1 Questionnaires transmis et taux de réponse   | 4  |
| 2.2 Groupe cible et offres des organisations d'accueil interrogées                                   | 4  |
| 2.3 Filières de formation et variantes d'études des Hautes Écoles spécialisées et Écoles Supérieures | 5  |
| 2.4 Offre et demande en places de formations dans le domaine résidentiel                             | 6  |
| 2.5 Coopération entre les écoles et les organismes d'accueil   | 8  |
| 3 Éléments de réponse et conclusions du sondage  | 9  |
| 3.1 Le domaine résidentiel en tant que partenaire de formation essentiel                             | 10 |
| 3.2 Besoin d'action  | 10 |
| 3.3 Recommandations et réflexions sur la suite   | 10 |
| 3.4 Remarques finales sur l'étude  | 11 |

## Table des graphiques et des tableaux

|   |   |
|---|---|
| Tableau 1 : Questionnaires envoyés et taux de retour  | 4 |
| Graphique 1 : Structure des âges du groupe cible  | 4 |
| Graphique 2 : Motifs de placement des clients/tes   | 5 |
| Graphique 3 : Prestations proposées   | 5 |
| Graphique 4 : Offre en places de formations dans le domaine résidentiel                               | 6 |
| Graphique 5 : Demandes des étudiant-e-s en places de formation dans le domaine résidentiel            | 7 |
| Graphique 6 : Quantité et qualité de la coopération entre les organisations d'accueil et les HES / ES | 8 |
| Graphique 7 : Échange formel d'informations pour une coopération avec les partenaires de terrain      | 9 |

# 1 Contexte

Integras, l'association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée, œuvre en faveur du savoir-faire spécialisé et du professionnalisme dans les établissements pour enfants, adolescents et jeunes adultes. Pour atteindre cet objectif, la coopération entre les Hautes Écoles Spécialisées dans le travail social (HES), les Écoles Supérieures (ES) et les organisations d'accueil dans le domaine résidentiel est une condition essentielle. Integras aspire à favoriser l'attractivité des places de formation et des postes dans le domaine résidentiel pour les étudiant-e-s et les diplômés/ées des HES/ES et à soutenir la coopération des HES/ES avec les organisations d'accueil en tant que partenaire de formation attractif.

À cette fin, la commission Formation d'Integras a réalisé un sondage en 2013 auprès de toutes les HES et ES suisses et auprès de toutes les Institutions d'accueil membres d'Integras afin d'identifier la situation actuelle ainsi que les possibilités et les souhaits concernant la coopération entre HES / ES et les organisations d'accueil. Nous remercions toutes les organisations qui ont participé à notre sondage.

## 1.1 Approche

La commission Formation a élaboré trois versions de questionnaire en allemand et en français : chaque questionnaire a été transmis aux HES et ES ainsi qu'aux organisations d'accueil. Puis tous les partenaires institutionnels d'Integras ainsi que toutes les Hautes Écoles Spécialisées et Écoles Supérieures en Suisse alémanique et romande ont été sollicités pour qu'elles participent au sondage. Le questionnaire était disponible sur Internet. Les institutions et centres de formation sollicités ont également eu la possibilité de consulter le formulaire dans une version PDF sur le site Internet. Le délai de participation au sondage était fixé au 11 février 2013. Le secrétariat d'Integras a ensuite envoyé un rappel à tous les centres de formation ainsi qu'à toutes les organisations d'accueil avec une offre résidentiel.

## 1.2 Questions

Des questions sur les thèmes suivants ont été posées au HES et ES :

- Filières de formation (travail social, pédagogie sociale, animation socioculturelle etc.), variantes d'études (temps complet, temps partiel, en emploi) et nombre d'étudiant-e-s
- Offre en places de formation et motifs de l'augmentation ou de baisse du nombre de places de formation dans le domaine résidentiel
- Demandes des étudiant-e-s en places de formation dans le domaine résidentiel et motifs d'une éventuelle augmentation ou baisse de cette demande
- Quantité et qualité de la coopération avec les partenaires de terrain

Des questions sur les thèmes suivants ont été posées aux organisations d'accueil :

- Nombre de places, motifs de placement, types de prestations
- Types et nombre de places de formation pratique et critères de recrutement
- Offre et demande de places de formation pratique durant les cinq dernières années et motifs d'une éventuelle hausse ou baisse de places de formation pratique dans le domaine résidentiel
- Nombre et niveau de formation des collaborateurs/trices
- Nombre de collaborateurs/trices dans les HES et ES des cinq dernières années et motifs d'une éventuelle hausse ou baisse du nombre de collaborateurs/trices
- Quantité et qualité de la coopération avec les HES et ES

## 2 Les résultats essentiels en bref

Les résultats essentiels et les éléments de réponse de ce sondage sont représentés ci-après.

### 2.1 Questionnaires transmis et taux de réponse

Les questionnaires ont été transmis à 12 HES, à 10 ES et à 247 membres d'Integras. 213 membres avec une offre résidentielle (sans les écoles spécialisées avec structure de jour) ont été sollicités une seconde fois.

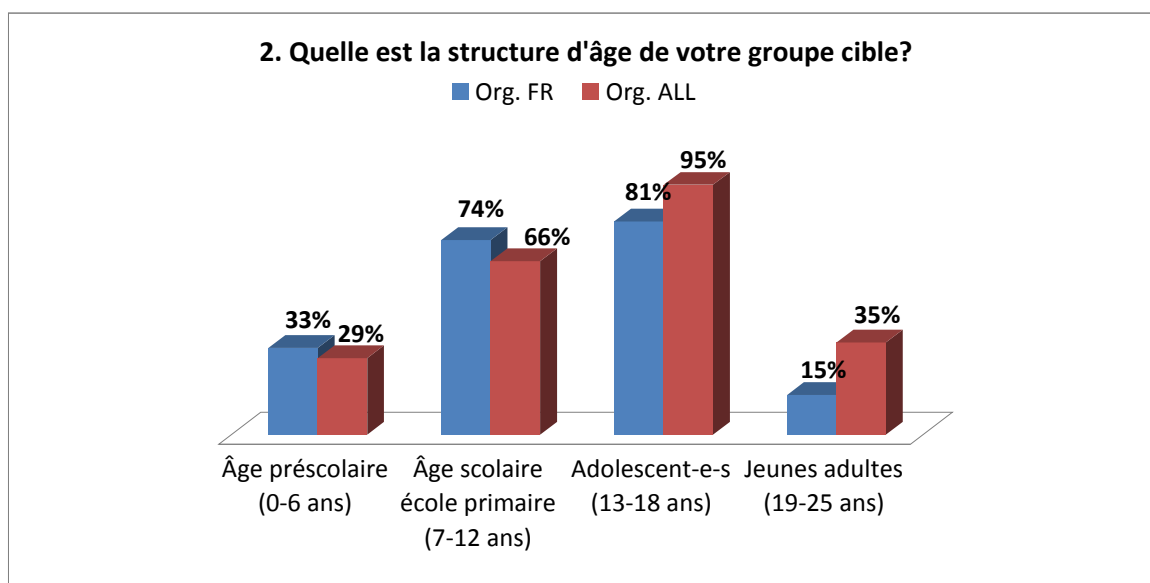
| Organisation                                  | Envoyé<br>N | Reçu<br>CH-D<br>N | Reçu<br>CH-D<br>% | Reçu<br>CH-F<br>N | Reçu<br>CH-F<br>% | Total<br>N | Total<br>% |
|---|-------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|------------|------------|
| HES   | 10          | 5 de 6            | 83%               | 2 de 4            | 50%               | 7          | 70%        |
| ES  | 10          | 6 de 7            | 86%               | 2 de 3            | 66%               | 8          | 80%        |
| Organisations<br>de terrain<br>résidentielles | 213         | 110 de 140        | 78%               | 27 de 73          | 37%               | 137        | 64%        |

**Tableau 1 : Questionnaires envoyés et taux de retour**

Le taux de réponse entre 64 % à 80 % est satisfaisant et le sondage peut donc être considéré comme étant représentatif. Ceci est notamment valable pour la Suisse alémanique tandis que le taux de réponse des HES et des organisations d'accueil de la Suisse romande est critique. Les raisons de ces différences n'ont pas encore été identifiées.

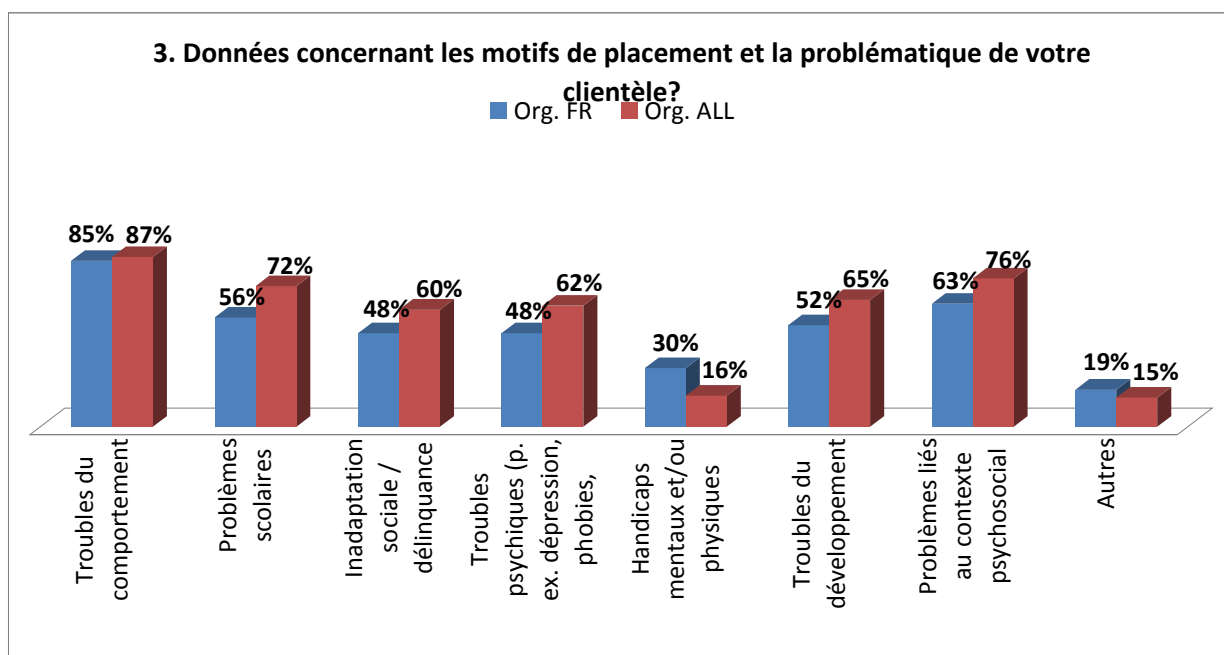
### 2.2 Groupe cible et offres des organisations d'accueil interrogées

La plupart des organisations d'accueil ont des offres pour les enfants scolarisés et les adolescents entre 7 et 18 ans. Env. 30 pour cent d'entre elles proposent des places pour des enfants en âge préscolaire. 35 pour cent des institutions de Suisse alémanique et 15 pour cent des institutions de Suisse romande sont orientés vers les jeunes adultes âgés de 19 à 25 ans:



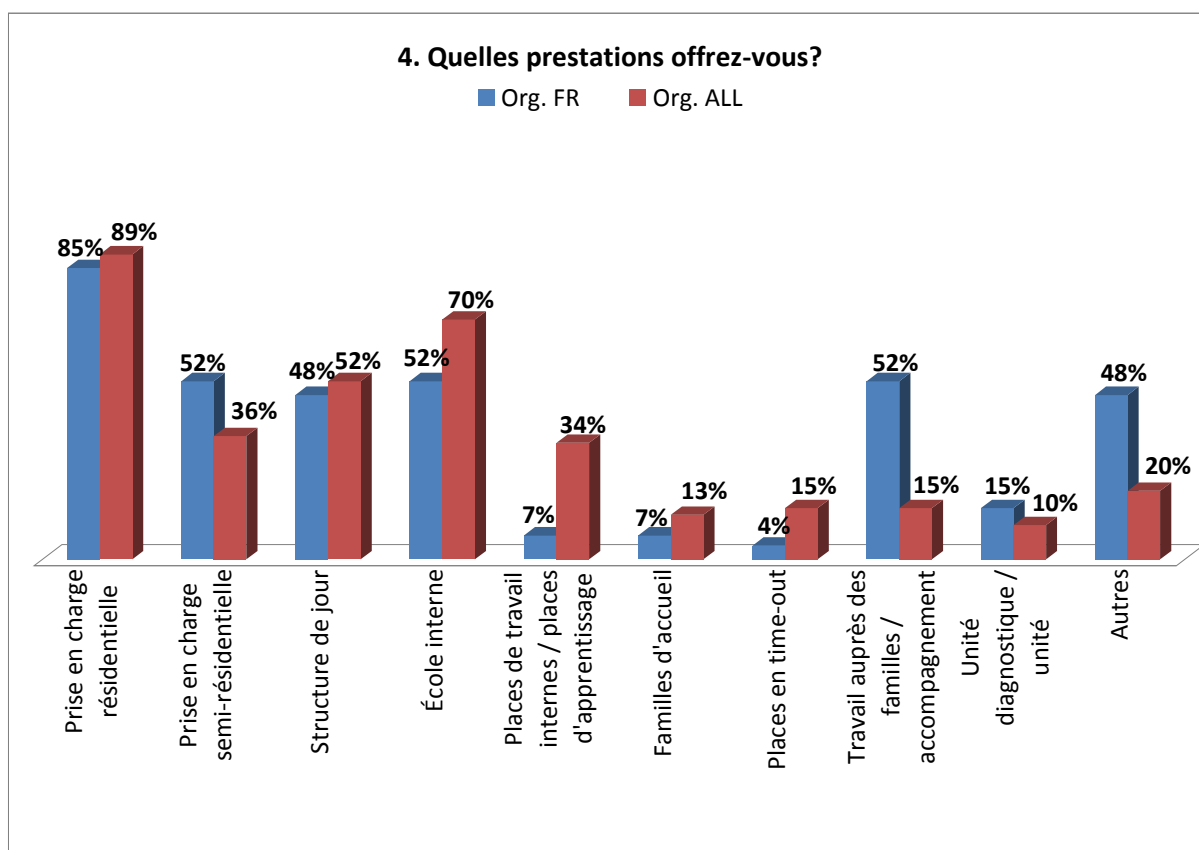
**Graphique 1 : Structure des âges du groupe cible**

Les motifs de placement sont nombreux. Pour 85 % des cas, il s'agit de troubles comportementaux:



**Graphique 2 : Motifs de placement des clients/tes**

La plupart des organisations d'accueil, outre l'encadrement résidentiel et d'autres prestations proposent notamment une école interne ainsi que des formes d'encadrement semi-résidentiel et des structures de jour. En Suisse romande, une prise en charge sociale et éducative de la famille est fréquemment proposée entraînant ainsi une diversification croissante des prestations des établissements résidentiels.



**Graphique 3 : Prestations proposées**

## 2.3 Filières de formation et variantes d'études des Hautes Écoles spécialisées et Écoles Supérieures

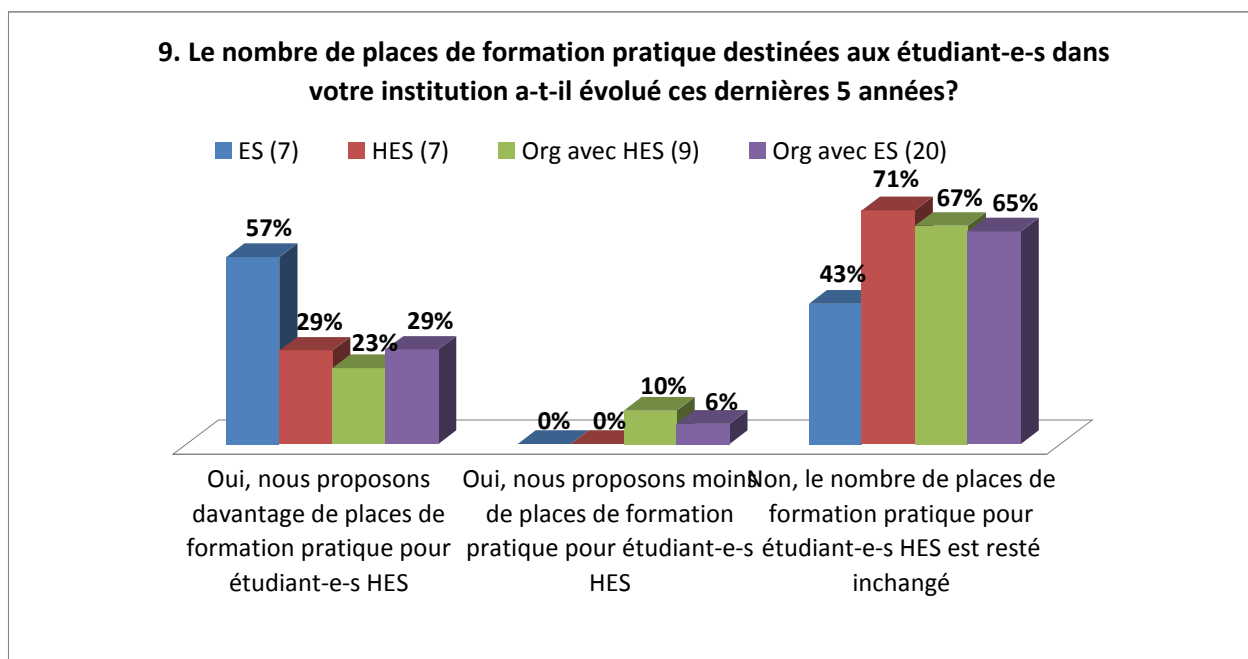
La plupart des HES interrogées proposent des filières de formation généralistes (67 % en Suisse alémanique et 100 % en Suisse romande). Elles proposent également des filières de formation spécialisées dans l'éducation sociale, le travail social et l'animation socioculturelle.

Les études peuvent être réalisées aussi bien à temps partiel qu'à temps plein ou en emploi. La formation pratique peut être effectuée dans neuf des dix HES sous forme d'un stage ou en tant que collaborateur/trice en formation.

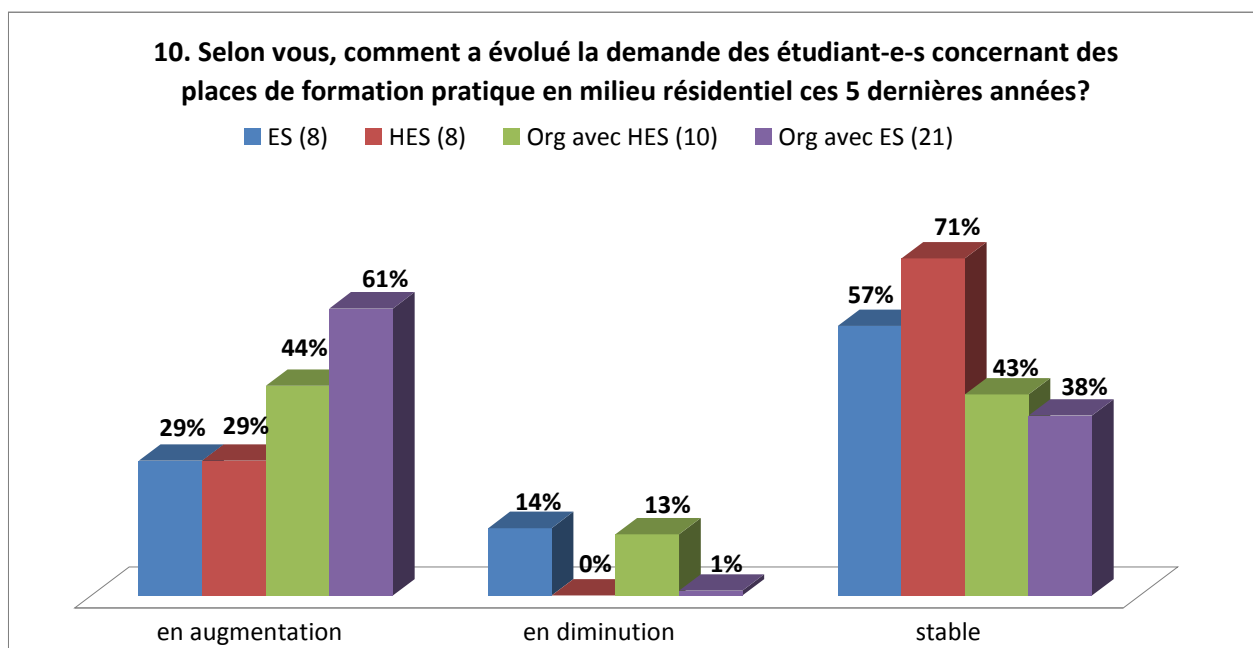
Les ES interrogées en revanche ne proposent pas de formations généralistes. Elles proposent exclusivement des filières d'éducation sociale et, dans deux ES, l'éducation de la petite enfance. La formation peut être réalisée à temps complet et/ou en en cours d'emploi, mais pas à temps partiel. Dans toutes les ES, il existe une formation pratique en tant que collaborateur/trice en formation et dans trois HES également sous forme de stage.

## 2.4 Offre et demande en places de formations dans le domaine résidentiel

La question de savoir si le nombre d'étudiant-e-s ayant réalisé leurs études dans le domaine résidentiel et le nombre de places de formation pratique dans le domaine résidentiel a évolué dans les HES et ES a été posée aux centres de formation et aux organisations d'accueil. Environ deux tiers des écoles et organisations d'accueil ont indiqué que le nombre de places de formation dans le domaine résidentiel n'a pas évolué. Pour environ un tiers, une augmentation a été enregistrée. Cette augmentation concerne non seulement les offres, mais également la demande des étudiant-e-s en places de formation. Seule une petite minorité d'organisations d'accueil proposent moins de places de formation dans le domaine résidentiel:



Graphique 4 : Offre en places de formations dans le domaine résidentiel



**Graphique 5 : Demandes des étudiant-e-s en places de formation dans le domaine résidentiel**

Les raisons d'une augmentation sont d'une part le plus grand nombre de places de formation en général, et d'autre part l'attractivité du domaine résidentiel pour les étudiant-e-s en HES et ES. Il a été souligné des deux côtés que les étudiant-e-s en HES et ES sont des collaborateurs/trices et stagiaires compétents.

Les organismes d'accueil notamment ont évoqué une bonne coopération avec les écoles. Dans les organisations, les places de formation pratique sont octroyées notamment en fonction des caractéristiques de personnalité. Cette affirmation est corroborée par ex. par les déclarations suivantes :

*«Nous souhaitons travailler avec des personnalités pragmatiques, engagées, des collaborateurs/trices qui savent apprécier le travail résidentiel avec des horaires irréguliers et qui y voient un bénéfice pour eux. Les collaborateurs/trices qui aiment le travail relationnel et le travail avec les enfants et les adolescents, règlent les conflits, montrent leur persévérance et veulent trouver des solutions.»*

*«Pour nous, le fait qu'une candidate soit issue d'une HES ou d'une ES n'est pas un critère important. La motivation et l'intérêt porté à notre travail sont décisifs.»*

*«Durant toutes ces années, nous avons accueilli des étudiant-e-s d'HES et d'ES en tant que stagiaires. Nous avons fait des bonnes et des mauvaises expériences avec les étudiant-e-s issus des deux écoles et ce, non pas en raison de la formation mais plutôt en raison de leur personnalité.»*

Seuls un peu plus de 15 pour cent des organisations d'accueil ont indiqué que le niveau de formation (HES, ES ou CFC) est décisif.

Les organismes de placement et les écoles s'accordent sur le fait que le domaine résidentiel est un lieu de formation pratique mais également, et dans la mesure du possible, un futur lieu de travail pour les apprenants. Les points suivants peuvent, selon des déclarations des HES et ES, y contribuer :

*La sécurité de l'emploi, une bonne rémunération et des bonnes prestations sociales, des horaires de travail réguliers permettant d'avoir également une vie privée. Des perspectives d'accueil et un travail d'équipe actif avec toutes les ressources et tous les soutiens à disposition, y compris les formations continues (comment une institution reste-t-elle moderne ? Dans quelle mesure le travail résidentiel est-il intéressant ?). Une appréciation de la valeur du travail au sein de l'institution et dans la société joue un rôle important permettant de maintenir et de favoriser l'attractivité du domaine résidentiel.*

Dans le contexte des anciens diplômés a aussi été mentionnée la nécessité d'avoir des «concepts et des profils clairs (par ex. distinction entre les missions des collaborateurs/trices CFC, HES et ES)» ainsi que des «possibilités de formation continue au niveau personnel et organisationnel».

Du côté de la pratique, certains souhaits sont formulés auprès des HES et ES :

*«L'évaluation positive ou négative du travail socio-éducatif effectué par des étudiant-e-s issus des HES et des ES est plus basé sur les différences de qualités personnelles que sur des différences de formations entre les HES ou*

ES. Lors de la formation, le développement personnel doit être mieux pris en compte. Les Hautes Écoles socio-éducatives (selon notre expérience) sont plus à même de couvrir ce domaine.»

«Il serait souhaitable que les HES accordent plus d'importance aux relations d'accueil, à la proximité et la distance par rapport à la clientèle et au rôle de la personne même dans le travail. Les étudiant-e-s diplômés de HES ne se rendent pas compte immédiatement que leur bagage est encore vide après des études à plein temps, et qu'ils sont, dans les premiers temps encore, des apprentis en terme de pratique malgré l'obtention du Bachelor.»

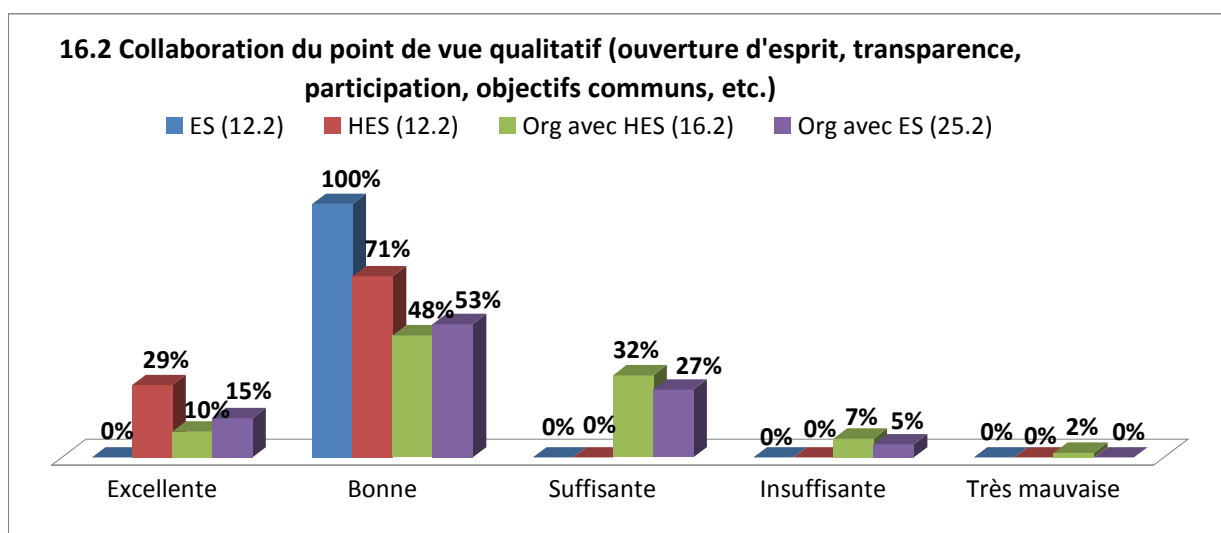
«Le thème "possibilités et limites de l'encadrement extrafamilial" doit être traité sur le fond pendant la formation. Les débutants dans la profession dans le domaine de l'éducation sociale résidentielle courent un risque plus élevé de perdre leur motivation car leur enthousiasme et leurs exigences en termes d'accomplissement personnel, envers les institutions et l'encadrement extrafamilial ne correspondent ni aux conditions-cadres réelles ni aux contraintes. Déjà pendant les études, ils doivent savoir que l'encadrement externe ne peut et ne doit pas guérir toutes les blessures et qu'il n'est peut-être qu'une alternative (non souhaitée) à une vie meilleure sans placement extrafamilial ; et ce, même si le personnel qualifié a fourni un très bon travail.»

«Ce serait une bonne chose que la reconnaissance de la qualification des étudiant-e-s dans la pratique soit identique dans les HES et les ES, peu importe le lieu ou la qualification supplémentaire de formation pratique a été acquise. Il y a quelques années, une qualification supplémentaire de formation pratique réalisée dans la Haute École pour les Sciences Appliquées de Zürich n'a pas été reconnue. Un processus d'équivalence a dû être effectué pour former les stagiaires de cette école.»

## 2.5 Coopération entre les écoles et les organismes d'accueil

Les écoles et les organisations d'accueil ont été interrogées sur la quantité et la qualité de la coopération entre les partenaires de formation. De plus, la question des outils de collaboration entre les écoles et les institutions d'accueil dans le domaine résidentiel a été posée, de même que la question de savoir si la coopération doit être intensifiée du côté des écoles.

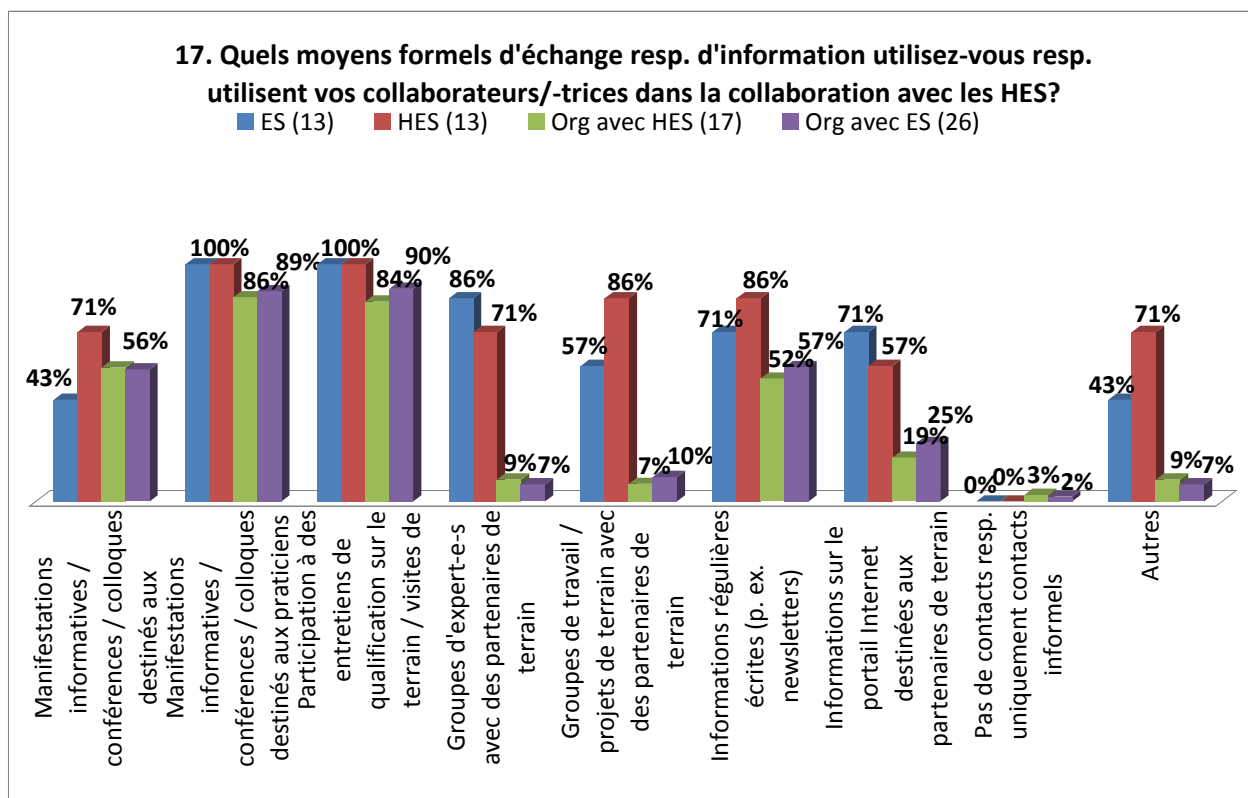
Les deux parties se sont montrées majoritairement satisfaites de la coopération. Les écoles portent un jugement plus positif sur la coopération que les organisations d'accueil. 100 pour cent des ES et 85 pour cent des HES donnent une bonne voire une très bonne appréciation de la coopération avec les professionnels tant au niveau quantitatif que qualitatif. Seulement 50 pour cent des organisations d'accueil jugent que la coopération avec les HES est bonne voire très bonne. Env. 40 pour cent trouvent que la coopération est passable et certains jugent que la coopération est insuffisante voire même médiocre. Du côté des lieux d'accueil, la coopération avec les ES jouit d'une meilleure appréciation qu'avec les HES. Plus de 60 pour cent considèrent que la coopération est bonne à très bonne du point de vue quantitatif et qualitatif.



Graphique 6 : Quantité et qualité de la coopération entre les organisations d'accueil et les HES / ES



Les deux parties considèrent les manifestations d'informations / conférences / colloques pour les praticiens formateurs ainsi que la participation à des entretiens de qualification et les visites de terrain comme étant les outils de coopération les plus importantes. Les informations figurant sur le site Internet ou sous forme de newsletter semblent être d'une grande importance. Une discordance sur l'appréciation entre les écoles et les lieux de formation est révélée en termes d'implication de partenaires de terrain sous forme de comités d'experts ou de projets communs. Alors que pour les écoles cette forme de coopération revêt une grande importance, elle n'est citée que par moins de 10 pour cent des organisations d'accueil. Deux HES sur sept et une ES sur sept affirment qu'elles proposent des échanges d'informations spéciaux pour les organisations d'accueil dans le domaine résidentiel.



Graphique 7 : Échange formel d'informations pour une coopération avec les partenaires de terrain

La question de savoir si la coopération avec les organisations d'accueil dans le domaine résidentiel doit être intensifiée du côté des écoles a fait l'objet de différentes réponses. Un peu plus de 40 pour cent des organisations d'accueil ont indiqué que la coopération avec les HES doit être intensifiée et près de 30 pour cent souhaitent une coopération plus approfondie avec les ES. Alors que 50 pour cent des HES considèrent qu'une intensification de la coopération est nécessaire, aucun besoin ne se faisait ressentir du côté des ES.

C'est ce qu'illustre la déclaration suivante :

*«De notre point de vue, il n'y a aucun besoin d'action car nous n'avons pas l'impression d'avoir perdu des organisations d'accueil dans ce domaine.»*

Mais cela ne signifie pas que nous devons croiser les bras, comme le souligne la déclaration suivante :

*„L'Ecole doit absolument développer des espaces et des moments de rencontre avec les partenaires de terrain. Via des événements d'information et de formation, des journées d'études ouvertes aux professionnels des institutions, des espaces de co-constructions de certains modules de formation, etc. “*

### 3 Eléments de réponse et conclusions du sondage

D'abord les éléments de réponse les plus importants :

Le sondage a fourni de bon résultats - d'abord parce que le taux de participation était élevé et les résultats ont donc pu révéler plus que des points de vue individuels. Puis parce que le partenariat entre les écoles et les organisations d'accueil dans le domaine résidentiel semble être meilleur que sa réputation.

Dans le chapitre suivant, les éléments de réponse les plus importants ainsi que des conclusions possibles concernant les écoles et les organisations d'accueil sont exposés. De plus, quelques recommandations sont formulées concernant la coopération.

### 3.1 Le domaine résidentiel en tant que partenaire de formation essentiel

À l'inverse de certaines opinions, le domaine résidentiel est important pour la formation des étudiant-e-s sur le terrain, non seulement pour les ES, mais également pour les HES. Ceci se révèle non seulement par une augmentation des places de formation dans ce domaine, mais également par une demande en hausse ou tout du moins constante de la part des étudiant-e-s. Le fait que les étudiant-e-s et les diplômés ne soient pas adaptés au travail dans le domaine résidentiel en raison de leur niveau de formation et que ces postes de travail ne soient pas attractifs pour eux est clairement contesté dans les résultats du sondage. La coopération entre l'école et les partenaires de terrain fonctionne bien pour la plupart.

Pour les professionnels, le niveau de formation des étudiant-e-s ne semble pas être de grande importance. La personnalité des apprentis est l'aspect le plus important. La coexistence des étudiant-e-s et des collaborateurs/trices d'HES et d'ES est une normalité dans de nombreuses organisations d'accueil dans le domaine résidentiel. Seules quelques unes d'entre elles se positionnent clairement en faveur d'un niveau de formation. Ici, des réflexions ont pu être faites de la part des institutions d'accueil sur une meilleure prise en compte des différents niveaux de formation des étudiant-e-s et des collaborateurs/trices.

### 3.2 Besoin d'action

Outre cette image réjouissante, il a également été démontré que les professionnels ont un regard nettement plus critique sur la coopération avec les HES que les HES elles-mêmes. De plus, plus de la moitié des HES et de 30 à 40 pour cent des organisations d'accueil souhaitent une intensification de la coopération. Pour que le domaine résidentiel continue de rester un partenaire de formation attractif, les HES devraient engager des réflexions quant à une coopération plus satisfaisante. Le sondage ne fournit que peu de résultats en matière de besoins des professionnels et de possibilités des HES. Ces aspects devront être soulignés lors d'une prochaine étape.

L'implication de partenaires de terrain dans les comités d'experts ou les projets concrets semble avoir moins d'importance pour les professionnels que pour les écoles. Les HES et les ES devraient réfléchir sur la manière de mieux utiliser ce genre d'échanges et de les concevoir de manière plus attractive afin d'exploiter le savoir-faire des professionnels. La déclaration suivante notamment de la part d'organisations d'accueil corrobore cette affirmation : *«Les écoles devraient travailler davantage avec les institutions de formation. Lors de l'élaboration des cursus, des emplois du temps, grilles horaires, des programmes d'études et des transferts de pratique, les institutions de formation ne sont pas assez impliquées.»*

Les écoles émettent également des suggestions sur l'intensification de la coopération. Par ex. avec : *«La visite dans les organisations d'accueil, des événements professionnels, des comités de travail pour une réflexion commune, des formations continues»*

### 3.3 Recommandations et réflexions sur la suite

Bien que l'étude n'ait pas démontré de grands besoins d'action en matière d'attractivité du domaine résidentiel en tant que lieu de formation pratique et en matière de coopération entre les écoles et les organisations d'accueil, certaines recommandations et réflexions sont formulées ci-après sur la manière de maintenir cette situation positive, voire de la renforcer:

Le maintien de la collaboration devrait être soutenu du côté des écoles avec un champ d'action plus large. Cela pourrait être mis en œuvre par exemple à l'aide de sondages systématiques réguliers auprès des organisations d'accueil sur leurs satisfactions et leurs besoins. Grâce à un tel travail de suivi, les thèmes importants ou les suggestions peuvent être identifiés plus rapidement et d'éventuelles mesures peuvent faire l'objet de débats. Les organisations d'accueil devraient également exprimer leurs besoins liés à la coopération auprès des écoles (voir chap. 2.5 et 3.2).

L'étude a montré que les lieux d'accueil s'intéressent à des projets communs. De tels projets pourraient être favorisés par les écoles en tant que partie intégrante des cursus, par ex. sous forme de projets de Bachelor ou de master. De plus, des représentants des lieux d'accueil pourraient être impliqués dans les projets de développement des écoles en tant qu'experts (voir chap. 2.4 et 3.2).

L'étude montre clairement que les organisations d'accueil ont d'autres offres, en plus du domaine résidentiel (par ex. contact avec les familles). Se pose alors la question de savoir comment utiliser cette diversification pour la formation pratique et ainsi augmenter l'attractivité suscitée auprès des étudiant-e-s, par ex. avec la possibilité de réaliser une formation dans différents domaines (voir chap. 2.2).

Selon les déclarations des organisations d'accueil, les étudiant-e-s sont plus sélectionnés selon leur personnalité qu'en fonction de leur niveau de formation. Ici, se pose la question de savoir si et dans quelle mesure les différents niveaux de formation ont une influence sur le type de formation pratique puis sur le choix et les missions des collaborateurs/trices. Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure les compétences des étudiant-e-s et diplômés en HES et ES se différencient (voir chap. 2.4).

Ce besoin d'ouvrir un débat est souligné notamment par la déclaration suivante : *« Je crois qu'un bon équilibre est nécessaire entre les HES et ES et les autres orientations d'accueil telles que les soins dans le domaine psychiatrique. Car c'est finalement la personnalité qui détermine si une personne est capable de travailler dans le domaine résidentiel, le niveau de formation est important mais n'est pas la priorité et doit, dans la mesure du possible, ouvrir d'autres horizons. »*

### 3.4 Remarques finales sur l'étude

L'étude a été saluée aussi bien par les organisations d'accueil que par les écoles comme le montre le taux élevé de participation ainsi que les déclarations suivantes :

*« Je trouve que c'est bonne idée de répondre à des questionnaires de ce type. Cette coopération entraîne un échange de savoir-faire et d'expériences. Les questions doivent être reconsidérées en permanence, les situations actuelles doivent être évoquées, remises en causes, les possibilités, souhaits et suggestions concernant la coopération entre les écoles et les lieux de formation doivent être formulés. Je vous remercie pour votre intérêt et vos efforts. »* (Organisation professionnelle)

*« Je vous remercie pour votre engagement dans le domaine résidentiel des enfants et des adolescents. Ce domaine reste important même à l'avenir et malgré le renforcement important des offres préventives et ambulatoires. Dans cette mesure, nous souhaitons, en tant qu'ES, former des éducateurs sociaux compétents grâce à une bonne coopération avec les institutions de terrain. »* (ES)

Pour le rapport : Barbara Los-Schneider, 29/09/13